

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26	
Présents :	16
Votants :	17
(1 pouvoir)	

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/01 – Approbation du Compte de Gestion 2022

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil syndical ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022.
- dit que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme
Le Président
Jean-Michel GALTIER



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 16
Votants : 16
(1 pouvoir)

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.
Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/02 – Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président donne lecture du Compte Administratif 2023, (document de présentation) qui se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		703 245,01	885 663,51		885 663,51	703 245,01
Opérations de l'exercice	522 557,41	1 006 196,94	628 383,86	1 422 590,96	1 150 941,27	2 428 787,90
TOTAUX	522 557,41	1 709 441,95	1 514 047,37	1 422 590,96	2 036 604,78	3 132 032,91
Résultats de clôture		1 186 884,54	91 456,41			1 095 428,13
Restes à réaliser			143 339,37	80 660,94	143 339,37	80 660,94
TOTAUX CUMULES	522 557,41	1 709 441,95	1 657 386,74	1 503 251,90	2 179 944,15	3 212 693,85
RESULTATS DEFINITIFS		1 186 884,54	154 134,84			1 032 749,70

Après en avoir délibéré, hors la présence du Président Jean-Michel GALTIER, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FABRE,

le conseil syndical décide, à l'unanimité

- d'approuver, le Compte Administratif 2022 tel que résumé ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme
Le Président
Jean-Michel GALTIER



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT' around the perimeter, 'MORGE et CHAMBARON' in the center, and a small star at the bottom. The signature appears to be 'J.M. Galtier'.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 16
Votants : 17
(1 pouvoir)

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : **Titulaires** : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/03 – Affectation des résultats 2022

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats sont conformes au compte de gestion,

1/ Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

2/ Constatant que le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent d'exploitation de
+ 1 186 884,54 €

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 186 884,54
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 006 196,94 - 522 557,41)	483 639,53
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	703 245,01
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-91 456,41
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (1 422 590,96 - 628 383,86)	794 207,10
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-885 663,51
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (80 660,94 - 143 339,37)	-62 678,43
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-154 134,84

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit au BP 2023 :

TOTAL à affecter	+ 1 186 884,54 €
Report excédentaire en exploitation recettes R 002	+ 1 032 749,70 €
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement R1068	+ 154 134,84 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au Registre sont les signatures

Pour expédition conforme

Le Président

Jean-Michel GALTIER



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Nombre de
membres en
exercice** : 26
Présents : 16
Votants : 17
(1 pouvoir)

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.
Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/04 – Approbation du Budget Primitif 2023

Monsieur le Président présente le budget 2023 à l'assemblée (document de présentation).

Il se résume ainsi :

Section d'Exploitation :	2 077 894,20 € en Dépenses et en Recettes
Section d'Investissement :	1 996 795,78 € en Dépenses et en Recettes

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2023 tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme
Le Président
Jean-Michel GALTIER



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 16
Votants : 17
(1 pouvoir)

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.
Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSSEIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHOIN Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/05 – Attribution du marché « Travaux de mise en œuvre et de fiabilisation de l'autosurveillance -Développement de la supervision et de l'auto-surveillance »

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que ce marché a pour objet de permettre au syndicat :

- de développer et compléter la télégestion sur l'ensemble des ouvrages,
- de se doter d'un superviseur indépendant installé sur le site de la station d'épuration des Martres/Morge, qui sera rendu accessible à distance pour Semerap

La maîtrise d'œuvre de ce projet est assurée par le bureau d'études EGIS EAU.

Une consultation ouverte a été lancée.

Monsieur le Président présente le rapport d'analyses des offres, issu de cette consultation.

Au vu de ces informations, Monsieur le Président propose de retenir l'offre de la société spécialisée SCATE pour un montant de 98 571,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité :

- de retenir la proposition de SCATE pour remplir la mission de développement de la supervision et de l'autosurveillance sur les équipements du syndicat.
- d'autoriser monsieur le Président à signer le marché et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de la mission

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme
Le Président
Jean-Michel GALTIER



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 16
Votants : 17
(1 pouvoir)

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.
Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSSIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/06 – Demande de subvention au Conseil Départemental pour les frais relatifs à l'enquête publique du zonage d'assainissement

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la procédure d'approbation du nouveau zonage d'assainissement, réalisé conjointement avec le schéma directeur et étude diagnostique et SIG, il convient de soumettre les zonages arrêtés des 13 communes à enquête publique.

L'enquête publique, se compose en fait de 13 enquêtes individuelles réalisées pour chaque zonage, est organisée et portée et financée par le syndicat, compétent en assainissement.

Les dépenses ont été estimées comme suit :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT ESTIME
Vacations commissaires	62 400,00 €
déplacements commissaires	1 664,00 €
frais divers commissaires	1 000,00 €
avis presse	6 500,00 €
envoi dossier papier	65,00 €
TOTAL	71 629,00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023.

Une subvention du Conseil Départemental peut être allouée au syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité

- D'autoriser le Président a déposé une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental sur la base des dépenses estimatives ci-dessus, pour le financement des frais d'enquête publique (zonage assainissement).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme
Le Président Jean-Michel GALTIER



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 16
Votants : 17
(1 pouvoir)

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice ;

Titulaires absents : HOUSIER Stéphane, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LOUP Julie, CLIQUE Michel, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, FRADIER Alain, FOURNET-FAYARD Arnaud.

D2023/3003/07 – Groupement de commandes en vue de la passation d'un marché accord cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'assainissement des eaux usées, d'assainissement des eaux pluviales, et d'enfouissement des réseaux secs

Annule et remplace la délibération D2022/0812/03

Vu le programme travaux d'assainissement des eaux usées du SIA Morge et Chambaron, pour les exercices 2023, 2024 et 2025

Vu le programme travaux d'assainissement des eaux pluviales des différentes collectivités compétentes en eaux pluviales (communes et CA RLV) se trouvant sur le périmètre du SIA Morge et Chambaron,

Considérant les préoccupations de l'ensemble de ces collectivités pour gérer de manière optimale leurs services et leurs dépenses,

Considérant l'intérêt pour l'ensemble de ces collectivités de réaliser leurs travaux respectifs avec la même entreprise,

Considérant que pour faciliter la gestion des marchés de travaux d'assainissement des eaux usées, d'assainissement des eaux pluviales et travaux d'enfouissement des réseaux secs, et permettre des économies d'échelle, la mutualisation des procédures de passation des marchés est pertinente,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité :

- De constituer un groupement de commandes pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées, d'assainissement des eaux pluviales, et travaux d'enfouissement des réseaux secs définis ci-dessus, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative à la commande publique (accord cadre travaux à marchés subséquents),
- De désigner le SIA Morge et Chambaron comme coordonnateur du groupement,
- D'établir une convention de groupement pour en fixer les modalités pratiques,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention,
- De désigner Monsieur Jean-Michel GALTIER, représentant titulaire et Monsieur Daniel LABBE, représentant suppléant pour la commission d'appel d'offres du groupement, pour la passation des marchés subséquents à venir,
- sachant que pour la passation de l'accord-cadre, la CAO complète du syndicat est prévue ;
- D'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation pour l'accord-cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'assainissement des eaux usées, d'assainissement des eaux pluviales, et d'enfouissement des réseaux secs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au Registre sont les signatures

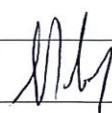





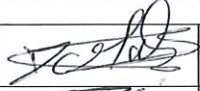

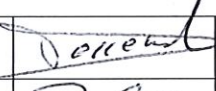


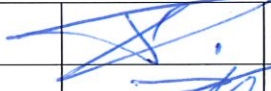

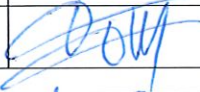



Pour expédition conforme

Le Président

Jean-Michel GALTIER



CONSEIL SYNDICAL du 30 mars 2023
Registre des Délibérations

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	EMARGEMENTS	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
ARTONNE	HOUSSIER Stéphane		ROSSEEL Damien	
	MIALON Nicolas			
BEAUREGARD VENDON	GALTIER Jean-Michel		DOROCIAC Corinne	
	OLIVEIRA Antonio			
CHAMBARON/MORGE	LAFAYE Patrice		ROCHE Alain	
	LABBE Daniel			
CHATEL-GUYON	DOLAT Gilles		ABELARD Nathalie	
	BIONNIER Cédric			
LE CHEIX SUR MORGE	DESSENDIER Lionel		PARRY Evelyne	
	BIGAY Bertrand			
DAVAYAT	LOUP Julie		PIGNOL Marc	
	FABRE Jean-Louis			
GIMEAUX	MOULIN François		LAFAY Aurélie	
	CHANIER Roland			
LES MARTRES SUR MORGE	CHASSAGNE Eugène		LABBE Marie-France	
	CRESPO Luis			
PROMPSAT	CLIQUE Michel		ROUGIER Bruno	
	MARTIN Roland			
SAINT MYON	LEMOINE Jean-Claude		KNIPPING Olivier	
	LASSET Paul			
TEILHEDE	GOMICHOON Michel		JOUANADE Guillaume	
	COLLARDEAU Laurent			
VARENNES SUR MORGE	SALGUES Julien		LE CLANCHE Hervé	
	MICHEL Didier			
YSSAC LA TOURETTE	FRADIER Alain		COTTIER Bernard	
	FOURNET-FAYARD Arnaud			